

FESTIVAL



ALIMENTERRE

Notre avenir se joue dans nos assiettes



© Crédits Switch asbl

FICHE DE PRÉSENTATION DU FILM

ELLES SÈMENT LE MONDE DE DEMAIN

Switch asbl / ONG Entraide et Fraternité / 24' / 2018/ Kirundi et Swahili (Sous titres français)

Sélection du festival ALIMENTERRE 2019

12/08/2019



AVEC LE SOUTIEN DE :



EN PARTENARIAT AVEC :



ILS COORDONNENT ALIMENTERRE SUR LEUR TERRITOIRE :



Le présent document bénéficie du soutien financier de l'Agence Française de Développement, de Biocoop, de la Fondation Léa Nature Jardin Bio et de Triballat Noyal. Les idées et les opinions présentées sont celles du CFSI et ne représentent pas nécessairement celles des organismes précités.

SOMMAIRE

SYNOPSIS	4
L'AVIS DU COMITÉ DE SÉLECTION.....	4
LES RÉALISATEURS	5
CONTEXTE DU TOURNAGE	5
SÉQUENÇAGE.....	6
PROTAGONISTES.....	8
ÉLÉMENTS DE CONTEXTE.....	9
POUR PRÉPARER LE DÉBAT	10
Questions pour entrer dans le débat.....	10
Idées d'animations.....	11
Profil d'intervenants potentiels	11
Fiches thématiques	11
BIBLIOGRAPHIE	12

Coordonné par le CFSI et mis en œuvre par le réseau ALIMENTERRE, le festival ALIMENTERRE est organisé chaque année du 15 octobre au 30 novembre. Il a pour ambition l'appropriation par les citoyens des enjeux alimentaires du local au global afin qu'ils contribuent à la construction de systèmes alimentaires durables et solidaires et au droit à l'alimentation.

Parmi les outils proposés aux organisateurs, le CFSI réalise une fiche de présentation pour chacun des films de la sélection. Cette fiche est à utiliser avec un choix de **15 fiches pédagogiques** régulièrement actualisées, pour approfondir la ou les thématiques des films et préparer le débat.

Si vous souhaitez être accompagnés dans l'organisation de votre événement ALIMENTERRE, n'hésitez pas à contacter le coordinateur ALIMENTERRE présent sur votre territoire.

SYNOPSIS

Switch asbl / ONG Entraide et Fraternité/ 2018 / 24' / Kirundi et Swahili (Sous titres français)

Agriculture paysanne, solidarité, femmes, initiatives locales

Entre la République Démocratique du Congo et le Burundi s'étendent les Grands Lacs. Dans cette région rurale, les familles dépendent de l'agriculture pour vivre. Mais ici, les paysans sont surtout des paysannes. Elles mettent en place des cours d'alphabétisation, des formations, et sont à l'initiative de coopératives de production et de vente. A travers leurs témoignages, nous découvrons l'importance du rôle des femmes dans la vie de la communauté et leur contribution à la réduction de la pauvreté dans leur village.

L'AVIS DU COMITÉ DE SÉLECTION

Un très beau film sur des actions menées par des femmes qui ont osé choisir l'émancipation, la liberté et l'innovation plutôt que la résignation. Ce documentaire positif montre la solidarité entre femmes d'ethnies différentes dans une région d'Afrique de l'Est. Véritables piliers de leur famille, elles s'entraident pour améliorer leur quotidien à travers la mise en place d'initiatives collectives et leur participation à la vie de leur village. Ce film ne manquera pas de susciter des discussions sur la place des femmes dans le monde agricole ici et ailleurs. À partir de 14 ans.



LES RÉALISATEURS

En 2010, 5 jeunes belges fondent l'association *Switch asbl*¹. L'objectif est de créer du contenu multimédia pour favoriser une plus grande compréhension des problématiques actuelles par les citoyens, notamment sur les inégalités Nord / Sud. En 10 ans, cette équipe pluridisciplinaire a déjà créé de nombreux films et supports, comme les spots utilisés lors de la campagne de plaidoyer « *N'exportons pas nos problèmes* »² animée par SOS Faim Belgique et relayée par le CFSI.



Antonella Lacatena, Yann Verbeke et Stéphanne Prijot partent ensemble au Burundi puis en RDC pendant 3 semaines lors du tournage d'*Elles sèment le monde de demain*. Yann et Stéphanne sont chacun réalisateur et photographe, tandis qu'Antonella assure la coordination de l'association *Switch*.

CONTEXTE DU TOURNAGE

Elles sèment le monde de demain, est un film commandé par l'ONG Entraide et Fraternité³ en 2018, dans le but d'illustrer sa campagne annuelle sur le thème de la souveraineté alimentaire et de l'émancipation des femmes. L'ONG donne beaucoup de libertés aux réalisateurs, tout en demandant de travailler avec leurs partenaires est-africains qui travaillent sur ces problématiques en milieu rural.

Le film se construit autour d'exemples de femmes qui se sont émancipées par différents leviers pour faire face aux principaux freins : l'exclusion de l'*Avoir* (gérer ses biens, accéder à la terre et hériter), du *Pouvoir* (rôle politique) et du *Savoir* (l'éducation).

Générose a repris ses études et avec son statut d'enseignante a acquis une reconnaissance et une place dans la communauté (émancipation par le *Savoir*). Christine vend ses produits depuis peu sur le marché local et montre ainsi l'importance de disposer d'un revenu (émancipation par l'*Avoir*). Pour finir, Germaine, à travers la création d'une coopérative, accède à une reconnaissance politique. Sa parole résonne au sein de la communauté et inspire les autres, femmes comme hommes (émancipation par le *Pouvoir*).

Le tournage s'est passé sans difficulté car les partenaires locaux d'Entraide et Fraternité ont accompagné l'équipe de réalisation sur place. Ces partenaires avaient préalablement identifié des femmes prêtes à témoigner et accueillir la caméra dans leur intimité.

A sa sortie, le film a servi de support à la campagne annuelle d'Entraide et Fraternité. Il a été projeté lors d'un mois de tournée en Belgique auprès de différents groupes locaux de l'ONG, avec la présence de partenaires burundais et congolais. Le reportage a reçu un très bon accueil à la fois de la part des partenaires est-africains comme du public belge⁴.

¹ <http://www.switch-asbl.org>

² La campagne « *N'exportons pas nos problèmes* » dénonce les exportations de poudre de lait de l'UE en direction de l'Afrique et leurs conséquences pour les populations locales : <https://www.nexportonspasnosproblemes.org/>

³ ONG belge catholique de coopération internationale : <https://www.entraide.be>

⁴ Ces informations nous ont été transmises lors d'un entretien avec Antonella Lacatena

SÉQUENÇAGE

Introduction

00:00:00 à 00:02:00

La RDC et le Burundi font partie des pays parmi les plus pauvres du monde. Au Burundi, l'agriculture est le principal secteur de l'économie et contribue pour 50 % à 60 % de la valeur du PIB. Près de 80 % de la population vit en milieu rural.

Chants et travail des champs

00 :02:00 à 00:04:00

Générose Ngendakuriyo travaille dans les champs avec les femmes de sa communauté. Les chants rythment leurs gestes. Elle nous raconte que la guerre éclata tôt dans sa jeunesse et qu'elle n'a pu finir sa scolarité à cette époque. Pourtant, aujourd'hui elle est directrice de l'association OAP⁵ et enseignante.

L'alphabétisation, clé de l'émancipation féminine

00:04 :00 à 00:05:20

Dans la salle de classe du village, Générose enseigne à des femmes adultes à lire et écrire. L'alphabétisation est la clé de l'émancipation de ces agricultrices, pour qu'elles puissent se repérer en ville, compter au marché, lire leurs courriers, etc. En devenant l'institutrice de sa communauté, Générose a acquis une reconnaissance sociale et un respect dont elle est fière. Elle a pu tisser des liens avec les membres de son village et acquérir une place plus importante.

La femme, pilier de la famille

00:05:20 à 00:07:10

De retour au foyer, Générose s'attèle à la préparation du repas. Selon elle, la femme est la tête de la famille : en plus de travailler aux champs, d'enseigner ou de s'instruire, la femme s'occupe des enfants et du ménage. Elle dénonce le manque d'espace pour que les femmes s'expriment et souligne l'importance d'être éduquée pour pouvoir être considérée dans ces espaces publics.

Réunion de femmes

00:07:10 à 00:07:40

Les femmes se retrouvent entre elles pour échanger. Les échanges se font en langue locale.

Le paradoxe de la faim

00:07:40 à 00:10:00

Au Burundi, Christine Nigigira pratique aussi l'agriculture familiale. La pauvreté, le manque de connaissances agronomiques et de moyens sont les causes de la faim pour sa famille qui vit des fruits de la terre. Elle fait maintenant partie d'une association de femmes qui s'entraident pour palier à cette situation. L'association a amélioré leur quotidien par la diffusion de savoirs agronomiques et la mise en commun d'une parcelle gérée par des femmes de différentes communautés.

⁵ L'OAP : Organisation d'appui à l'auto-promotion, est une organisation qui appuie 35 associations villageoises dans la province rurale de Bujumbura en formant des animateurs volontaires comme Générose.

Une parcelle partagée pour dépasser les différences culturelles

00:10:10 à 00:11:40

Les femmes appartenant à l'association d'agricultrices se rencontrent sur la parcelle communautaire. Elles expliquent tour à tour les bénéfices d'une telle initiative. La culture de cette parcelle en commun leur permet d'apprendre à se connaître et renforce la cohésion sociale, dépassant leurs différences ethniques ou religieuses.

Le travail de la terre rythme le quotidien

00:11:38 à 00:12:00

Les agricultrices, de retour aux champs, chantent leur volonté d'avenir et leur détermination à mener des projets de « développement » pour leurs communautés.

Innovations agroécologiques

00:12:00 à 00:13:40

Christine nous donne des explications sur la mise en place récente d'un compost utilisé pour les cultures. Cette innovation permet de restaurer la fertilité des sols, appauvris par l'usage d'intrants chimiques. L'association CEPRODILIC⁶ a joué un rôle important pour impulser ces changements.

Le jour de marché

00:13:40 à 00:14:30

C'est le jour du marché pour Christine. Elle y vend ses récoltes et achète de quoi cuisiner le « repas équilibré de la semaine ». Cela fait peu de temps qu'elle a décidé de vendre une partie de sa production sur le marché local mais elle en tire déjà des bénéfices.

Un repas plus équilibré

00:14:30 à 00:15:36

De retour chez elle, Christine prépare le repas le plus varié de la semaine. Ils partagent le repas en famille.

Connaitre ses droits

00:15:36 à 00:18:20

Kavira Germaine vit en République démocratique du Congo, à Sange, où la récolte du riz bat son plein. Elle a décidé de créer une coopérative de producteurs. Son cheminement a été long, dans une société où la parole de la femme n'est pas toujours bienvenue. Grâce à des formations, elle a appris qu'elle pouvait hériter, disposer de ses biens et gérer une micro entreprise.

Une femme entrepreneuse

00:18:20 à 00:19:03

Le mari de Germaine décrit l'initiative de sa femme comme une réussite. Dans un village où le concept de coopérative n'est pas connu, les efforts de sa femme ont permis la création d'une coopérative qui a fait ses preuves.

⁶ Centre de Production de Distribution de la Littérature Chrétienne

Les coopératives, solution collective

00:19:03 à 00:20:05

Germaine explique les effets positifs de la coopérative : amélioration du niveau de vie, émancipation des femmes, etc. A son tour, elle forme d'autres femmes pour essayer cette innovation qui améliore les conditions de vie de la communauté.

Les hommes acteurs de l'égalité entre les sexes

00:20:05 à 00:23:00

Le mari de Germaine, fier de sa femme, qui est devenue une personne importante dans le village, explique que ces transformations l'ont changé lui-même. Il a pris conscience du rôle considérable que jouent les femmes dans sa région et pense que les hommes devraient davantage aider leurs compagnes dans les travaux agricoles.

Conclusion : « L'avenir de la femme est assurée »

00:23:00 à 00:25:00

PROTAGONISTES

- Générose N'Gendakuriyo – Burundi Présidente de l'association OAP
- Christine Nigigira – Burundi - Agricultrice
- Germaine Kavira – RDC – Agricultrice et fondatrice d'une coopérative
- André Kavira - RDC – Mari de Germaine Kavira

L'égalité des sexes fait partie des Objectifs de Développement Durable à atteindre à l'horizon 2030. Et pour cause...

5 ÉGALITÉ DES SEXES



Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 promet de supprimer les obstacles qui empêchent les femmes et les filles de réaliser leur plein potentiel. Des défis considérables s'annoncent cependant :

5.1 Dans 18 pays, les maris ont le droit d'empêcher leurs épouses de travailler; dans 39 pays, les filles et les fils ne jouissent pas de droit d'héritage égaux ; 49 pays n'ont pas de lois protégeant les femmes contre la violence domestique.

5.2 19% des femmes et des filles de 15 à 49 ans ont subi les violences physiques et/ou sexuelles d'un partenaire intime au cours des 12 derniers mois.

5.3 Dans le monde, 750 millions de femmes et de filles ont été mariées avant 18 ans, et au moins 200 millions de femmes et de filles dans 30 pays ont subi des mutilations génitales (MGF).

5.4 Les femmes effectuent 2.6 fois plus de travail familial et domestique non rémunéré que les hommes.

5.5 Les femmes occupent 23.7% seulement des sièges parlementaires, une proportion encore loin de la parité malgré une hausse de 10% par rapport à 2000.

5.6 52% seulement des femmes mariées ou en couple sont libres de prendre leurs propres décisions concernant leur sexualité, leurs moyens de contraception et leur santé.

5.a À l'échelle mondiale, les femmes représentent 13% seulement des propriétaires de terres agricoles.

5.b Les femmes ont moins de chances que les hommes de posséder un téléphone portable et leur utilisation d'internet est inférieure à celle des hommes de 5.9 points en pourcentage.

5.c Plus de 100 pays ont pris des mesures pour surveiller les dotations budgétaires concernant l'égalité des sexes.

Fédération Artisans du Monde, « Commerce Equitable et égalité des genres », Mai 2018

8 réalités sur les inégalités hommes-femmes dans le monde agricole en Afrique de l'Ouest *

1/ Les femmes tirent en moyenne les trois quart de leur revenu des activités agricoles ;

2/ Elles travaillent en moyenne 12 heures de plus par semaine que les hommes agriculteurs ;

3/ Elles contribuent à 80 % de la production des denrées alimentaires de base ;

4/ Elles gagnent moins d'argent que les hommes alors qu'elles investissent davantage dans l'alimentation du foyer ;

5/ Les femmes agricultrices ne représentent que 8 % des propriétaires et n'ont accès qu'à 10 % du crédit disponible en Afrique de l'Ouest ;

6/ Elles sont plus vulnérables face aux crises alimentaires et financières ;

7/ Elles sont plus vulnérables aux chocs dus aux catastrophes naturelles et au changement climatique ;

8/ Elles sont désavantagées par leur très faible niveau d'éducation ou d'alphabétisation et elles occupent très peu de postes à responsabilité au sein de la communauté.

POUR PRÉPARER LE DÉBAT

Questions pour entrer dans le débat

- Quelles sont les contraintes socio-culturelles qui entravent l'accès des femmes à la propriété foncière ?
- Comment agir pour soutenir la place et le rôle des femmes dans l'agriculture et la société ?
- Comment renforcer la participation des femmes aux décisions politiques et aider à leur autonomisation ?

* Source : « Boîte à outils genre : agriculture, développement rural et biodiversité p.4 AFD, 8 août 2019

- Comment intégrer la question du rôle des femmes et des jeunes dans l'essor du consommateur local en Afrique ?
- Quelles nouvelles questions posent le développement du consommateur local pour les femmes ?

Idées d'animations

- Pour prendre conscience, littéralement se mettre dans la peau de personnes discriminées, voir le « Jeu du pas en avant » par Artisans du monde et CCFD-Terre Solidaire <https://www.alimenterre.org/atelier-jeu-du-pas-en-avant>

Profil d'intervenants potentiels

Inviter des intervenants qui connaissent les enjeux au Nord et au Sud.

- agricultrices, éleveuses, travailleuses rurales :
- associations françaises qui travaillent sur la question des femmes (en particulier les chargés de plaidoyer) et/ou avec des partenaires en Afrique : Artisans du Monde, Batik International, Entraide et Fraternité, Gret, Ingénieurs Sans frontières.

Fiches thématiques

Pour préparer le débat nous vous invitons à consulter les fiches thématiques ALIMENTERRE :

Genre et agriculture

<https://www.alimenterre.org/system/files/2019-10/1153-fiche-thematique-agriculture-genre.pdf>

La place des femmes dans l'agriculture est influencée par les inégalités femmes-hommes qui existent dans la société dans son ensemble. Dans les pays du Sud, les femmes représentent en moyenne 45 % de la main d'œuvre agricole (jusqu'à 60 % dans certaines régions d'Afrique et d'Asie). D'une part, les femmes fournissent une partie du travail agricole des productions gérées par les hommes, d'autre part, elles ont leurs propres activités qui visent l'autosubsistance mais aussi l'approvisionnement des marchés. Les travaux domestiques limitent leurs activités, en particulier dans les pays du Sud avec les corvées d'eau et de combustibles. Par ailleurs, dans le domaine salarial agricole, les femmes sont très nombreuses, souvent sous l'autorité d'un homme

Agriculture familiale

<https://www.alimenterre.org/fiche-thematique-agriculture-familiale>

L'agriculture familiale produit 70 % des aliments dans le monde et utilise 30 % des ressources agricoles mondiales (terre, eau, outils), et occupe 40 % des actifs dans le monde, soit plus de 2,6 milliards d'agriculteurs familiaux. L'agriculture familiale est concurrencée par une agriculture de plus en plus industrielle qui, quant à elle, produit 30 % de tous les aliments consommés dans le monde et exploite 70 % des ressources agricoles mondiales. Comment soutenir l'agriculture familiale durable et répondre ainsi à l'enjeu de nourrir la planète tout en la préservant ?

Les fiches thématiques « **Genre** » et « **Agriculture familiale** » sont consultables sur [alimenterre.org / sensibiliser / la boîte à outils](https://www.alimenterre.org/sensibiliser/la-boite-a-outils)

BIBLIOGRAPHIE

A consulter avant de préparer la séance :

https://www.artisansdumonde.org/ressources/espace-multimedia/bulletin-equite-n-20-commerce-equitable-et-egalite-des-genres_ (24 pages, Artisans du Monde)

Pour approfondir et étayer les arguments, « Boite à outils genre : Agriculture, développement rural et biodiversité » AFD, <https://www.afd.fr/fr/boite-outils-genre-agriculture-developpement-rural-et-biodiversite>. Voir particulièrement « Comprendre le genre » p.6 et « L'accès au foncier » p.16

Convention des Nations Unies sur l'élimination de toutes formes de discrimination à l'égard des femmes <https://www.ohchr.org/FR/ProfessionalInterest/Pages/CEDAW.aspx>

Entraide et Fraternité, « Approche genre : quelles réalités dans le monde paysan de l'Afrique des Grands Lacs ? », Hélène Capocci, octobre 2017 : https://www.entraide.be/IMG/pdf/analysecareme_2018.pdf

FAO, « Le rôle essentiel des femmes dans l'agriculture et dans le développement rural », 25 juin 2011, Rome <http://www.fao.org/3/mb054f/mb054f.pdf>

Fondation RAJA, « Transition agricole et alimentaire : axes clés d'émancipation des femmes », novembre 2018 : <https://www.fondation-raja-marcovici.com/wp-content/uploads/2018/11/etude-fe-2018.pdf>

Union Africaine, FAO, : [Ne laisser personne de côté](#), 2018

Interview de E. Hofmann par le RADSI au sujet de la place de femme dans l'agriculture paysanne au Sud : <https://www.youtube.com/watch?v=KdNXh3Rit8g&feature=youtu.be>



COMITE FRANÇAIS POUR
LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE



32 rue Le Peletier
F-75009 Paris

Tél. : 33 (0) 1 44 83 88 50
Fax : 33 (0) 1 44 83 88 79

@ : info@cfsi.asso.fr
www.cfsi.asso.fr